



Syndicat National des Médecins, Chirugiens, Spécialistes, Biologistes et
Pharmaciens des Hôpitaux Publics

COMMUNIQUE DE PRESSE

Rencontre des dirigeants du SNAM-HP avec Mme Buzyn, Ministre des Solidarités et de la Santé

Le 7 novembre 2017, le Président du SNAM-HP, le Pr Sadek Beloucif et son Secrétaire Général, le Pr Jean-Pierre Pruvo ont rencontré la Ministre des Solidarités et de la Santé Madame Agnès Buzyn, accompagnée de son Directeur de Cabinet Adjoint, M. Yann Bubien.

Cet entretien s'est déroulé dans une atmosphère chaleureuse et constructive et nous a permis de présenter les valeurs et éléments principaux défendus par notre syndicat et d'échanger librement.

Si la mise en place d'un **Conseil supérieur des personnels médicaux** est présente dans la loi de Santé, nous avons rappelé notre opposition déterminée au mode de représentation inique qui avait tenté d'être proposé dans les tous derniers jours du quinquennat précédent. Afin de travailler sereinement, un tel conseil devrait retrouver les éléments de représentativité qui constituent notamment les 7 collèges actuels rendant compte de la spécificité de nos métiers (médecine, chirurgie, radiologie, psychiatrie, biologie, anesthésie-réanimation, et pharmacie), et dans leurs composantes hospitalières et hospitalo-universitaires.

Dans ces conditions, en complément des personnalités ou collègues issus des CME, des sociétés savantes, des instances ordinales, et des résultats des désignations des délégués aux commissions statutaires nationales et conseils de discipline on pourrait aboutir à un équilibre, chaque discipline et spécialité étant prise en compte de manière équitable.

Après des échanges sur **le statut des médecins des hôpitaux qui attend une rénovation**, nous avons pu partager sur les évolutions cliniques de la médecine qui devient de plus en plus une médecine des parcours, alliant réflexion sur les stratégies de prises en charges, les coopérations et coordinations entre professionnels de santé, tous éléments à même d'optimiser à la fois la qualité, la sécurité et la lutte contre des gaspillages budgétaires. Les exemples de la prise en charge des fractures du col du fémur et du parcours patients atteints d'accidents vasculaires cérébraux ischémiques ont notamment permis d'illustrer ces changements à venir. Ceux-ci doivent impliquer une réflexion sur les éléments de **coordination des soins** car on connaît l'impact bénéfique en termes de morbidité et aussi de mortalité lorsqu'une telle attention aux patients peut être portée.

Avec la Ministre et son Directeur de Cabinet Adjoint, nous nous sommes retrouvés sur **l'importance de sortir du « tout-T2A »** afin de financer de manière intelligente la qualité d'un parcours de soins.

Nous avons rappelé l'importance d'un travail rigoureux à mener sur les déterminants de la **démographie médicale et de l'attractivité des carrières**. Cette problématique, fondamentale de notre action syndicale, va de pair bien sûr avec les modes de rémunération des médecins, mais aussi du « bien-être au travail », et de l'accès à l'innovation.

Le fait que nos universités et nos professionnels de santé en France doivent devenir de forts acteurs du développement économique mérite une attention particulière afin de **permettre le développement et l'amélioration de l'innovation médicale**. De même qu'après la loi Debré de réorganisation des CHU les grands instituts de recherche ont aidé les chercheurs à valoriser leurs innovations et les breveter, une aide aux créations d'entreprises d'intelligence artificielle permettra la convergence entre les métiers du numérique et de la santé.

Ces éléments s'inscrivent naturellement dans une logique de **parcours de soins et de service public de qualité**, notamment dans sa **dimension régionale**. Aucun GHT ne peut se constituer sans un projet médical partagé où l'équipe soignante est motrice, ce que le SNAM-HP a toujours défendu dans toutes les réunions de préfiguration, à l'échelon régional et national.

Enfin, lors de notre entretien, nous avons rappelé les **mesures concrètes en termes de revalorisations pour les praticiens** proposées par notre syndicat.

L'accent a été aussi mis sur la **nécessaire réévaluation des retraites des praticiens** qui souffrent d'un déséquilibre net si l'on se compare à des métiers et statuts similaires dans notre pays, que ce soit pour les praticiens hospitaliers et pour les praticiens hospitalo-universitaires. **Ce point important fait l'objet de notre prochaine lettre de communication au nom de Convergences-HP**, notre alliance syndicale avec la CMH.

En conclusion, cet entretien chaleureux nous a permis d'échanger de manière fructueuse, et rappeler les spécificités de notre syndicat, attaché à la défense de toutes les spécialités médicales, et de tous les statuts de l'hôpital public.

Paris, le 13 novembre 2017

Pr Sadek BELOUCIF, Président du SNAM-HP

Pr Jean-Pierre PRUVO, Secrétaire Général du SNAM-HP